

ÉGALITÉ ET INÉGALITÉS --- EN EUROPE DE L'EST

Pierre Kende, Zdenek Strmiska



**PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES**

Extrait de la publication

Égalité et inégalités en Europe de l'Est

Egalement aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques :

Jean-Charles Asselain, *Plan et profit en économie socialiste*, 1981.

Harold Bhérer, *Management soviétique. Administration et planification*, 1982.

Georges Sokoloff, *L'économie et la détente. L'URSS et le capital occidental*, 1983.

Une documentation sur les publications de la Fondation nationale des sciences politiques sera envoyée sur simple demande adressée aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07.

ÉGALITÉ ET INÉGALITÉS EN EUROPE DE L'EST

Pierre Kende, Zdenek Strmiska

Avec la collaboration de

Jean-Charles Asselain, Gérard Duchêne,
Micheline de Felice
Thomas Lowit, Janina Markiewicz-Lagneau
Christian Morriçon, Blanka Vavakova

Ouvrage publié avec le concours
du Centre national des lettres

ISBN de la version numérique : 9782724685091

**PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES**

Extrait de la publication

LISTE DES AUTEURS

Jean-Charles ASSELAIN, Professeur de sciences économiques à l'Université de Bordeaux I et à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur du laboratoire d'économie politique de l'École normale supérieure.

Gérard DUCHÊNE, Maître-assistant de sciences économiques, chargé de conférences à l'Université de Paris I.

Micheline de FELICE, Chargée de recherche au CNRS (section de sociologie).

Pierre KENDE, Maître de recherches au CNRS (sciences du politique), chargé de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales, Paris.

Thomas LOWIT, Maître de recherches au CNRS (sociologie).

Janina MARKIEWICZ-LAGNEAU, Professeur de sociologie à l'Université de Paris V, René-Descartes.

Christian MORRISSON, Professeur de sciences économiques à l'Université de Paris I et à l'Institut d'études politiques de Paris.

Zdenek STRMISKA, Maître de recherches au CNRS (sociologie), directeur du Centre d'ethnologie sociale et de psychosociologie.

Blanka VAVAKOVA, Chargée de recherche au CNRS (sociologie).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION, par <i>Pierre Kende</i>	11
Le socialisme est-il égalitaire ?.....	13
Egalité ponctuelle ou égalité globale ?.....	17
Les tendances qui se dégagent.....	21
De la spécificité des systèmes Est-européens.....	26

PREMIÈRE PARTIE

DONNÉES FACTUELLES SUR LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

CHAPITRE 1. LA RÉPARTITION DES REVENUS DANS LES PAYS DU CENTRE-EST EUROPÉEN, par <i>Jean-Charles Asselain</i>.....	33
La dynamique du nivellement.....	38
L'influence déterminante des choix politiques.....	38
Le resserrement général des écarts intercatégoriels.....	42
Réajustements partiels et rigidités croissantes.....	47
La mise en relief de nouvelles formes d'inégalité.....	52
Les inégalités entre les secteurs et entre les branches.....	53
Les inégalités selon le sexe, l'âge et les charges de famille...	64
Laminage des inégalités visibles, résistance des inégalités occultes.....	73
Economie parallèle et inégalités de revenus, par <i>Gérard Du- chêne</i>	77
<i>Annexe. Références bibliographiques</i>	83
CHAPITRE 2. LE PARTAGE DES RESSOURCES AU NI- VEAU DE LA CONSOMMATION, par <i>Pierre Kende</i>.....	86
La consommation sur ressources personnelles.....	87
L'inégalité des ressources disponibles par catégorie sociale..	91
La dépense d'alimentation comme indicateur d'inégalité.....	98
Les dépenses discrétionnaires.....	101

La consommation sur ressources publiques et la redistribution...	107
Les transferts en espèces.....	108
Les transferts en nature	114
Consommations partiellement subventionnées	121
CHAPITRE 3. LE LOGEMENT, par <i>Micheline de Felice</i>	125
Une politique qui s'amorce.....	128
Catégories sociales et conditions de logement.....	130
<i>Annexe. Références bibliographiques</i>	142
CHAPITRE 4. LA HIÉRARCHIE DU PERSONNEL DANS L'ENTREPRISE, par <i>Thomas Lowit</i>.....	144
La direction et le personnel d'exécution	145
L'appareil du Parti et les sans-parti.....	147
Le réseau des organismes de sécurité d'Etat.....	152
La section syndicale d'entreprise et les autres organisations sociales	154
Les nouveaux parias	156
CHAPITRE 5. LA MOBILITÉ SOCIALE DES SOCIÉTÉS DE TYPE SOVIÉTIQUE DANS UNE PERSPECTIVE COMPARATIVE, par <i>Zdenek Strmiska</i>	159
Problématique de la mobilité sociale dans une perspective comparative: ses enjeux et ses difficultés.....	159
Mobilité sociale intergénérationnelle selon les matrices divisées en trois catégories.....	166
Mobilité sociale intergénérationnelle d'après la division des structures socioprofessionnelles en cinq catégories	172
Mobilité intergénérationnelle par catégorie socioprofessionnelle	175
Déterminismes de la mobilité sociale	176
Analyse par pays	184
Mobilité intra-carrière	190
Statut politique et mobilité sociale	197
Tendances évolutives de la mobilité sociale dans les STS.....	200
<i>Annexe 1. Problèmes méthodologiques</i>	207
<i>Annexe 2. Sources des données</i>	215
CHAPITRE 6. DISTRIBUTION DES REVENUS ET DES DROITS DANS LES PAYS DE L'OUEST ET DANS LES PAYS DE L'EST, par <i>Christian Morrisson</i>	218
La distribution des revenus.....	220
La distribution des droits	230
Les distributions des revenus et des droits.....	238

<i>Annexe 1.</i> La distribution des revenus disponibles : sources	252
<i>Annexe 2.</i> Les taux d'exercice des droits dans les pays de l'Est.	256

CHAPITRE 7. LA DIFFÉRENCIATION SOCIALE DANS LA CONSCIENCE COLLECTIVE, par *Blanka Vavakova* 266

Images de la structure sociale et auto-identification sociale	269
Perceptions diverses des inégalités sociales	275
Quelques aspects particuliers de la différenciation sociale	277
Propriété privée et revenus salariaux	278
Caractère du travail	280
Le pouvoir	282
Éléments du statut	283
Chances de carrière et de promotion	284
L'avenir des inégalités	286
Le prestige des professions	288
<i>Annexe.</i> Références bibliographiques	298

DEUXIÈME PARTIE

DE LA PERSISTANCE DES INÉGALITÉS AUX CLIVAGES D'UN TYPE NOUVEAU

CHAPITRE 8. DIVISIONS, CLASSES, STRATES. Conceptions de la structure sociale dans la sociologie Est-européenne, par *Zdenek Strmiska* 301

Les thèses staliniennes	303
Destins de la sociologie dans les STS	309
L'innovation conservatrice de Minc	311
L'héritage stalinien	312
Sociologie polonaise	313
Sociologie hongroise	321
Une recherche tchécoslovaque de Machonin	323
Sociologie soviétique	331
Sources sociales et cognitives des théories de stratification	335
Remises en question des théories de stratification	338
La théorie normalisée	340
Les contestataires	342

CHAPITRE 9. POUVOIR POLITIQUE ET INÉGALITÉS SOCIALES, par *Zdenek Strmiska* 369

Remarques sémantiques et cadre théorique de l'analyse	370
Phénoménologie du statut politique	373

Les divisions fondamentales dans les rapports de pouvoir.....	377
Le statut socio-politique de la politocratie.....	382
Avantages et privilèges de la politocratie.....	387
La « nomenklatura ».....	390
Grandeur et misère du pouvoir.....	392
Politocratie et intelligentsia.....	395
Le pouvoir et les ouvriers.....	399
Déterminismes et rôles du statut politique.....	401

**CHAPITRE 10. LE SYSTÈME SCOLAIRE ET L'ÉTHOS
MÉRITOCRATIQUE, par Janina Markiewicz-Lagneau.....** 410

Le fonctionnement des systèmes scolaires.....	412
Les succès et les échecs.....	416
La différenciation par l'école.....	422
Sélection par l'école primaire.....	422
Sélection par l'orientation.....	423
Sélection universitaire.....	427
Les aspirations inégales.....	428
Système scolaire et système social.....	432
<i>Annexe. Références bibliographiques.....</i>	437

**CHAPITRE 11. LES PARADOXES DE LA RÉPARTITION
SOCIALISTE, par Pierre Kende.....** 439

Au cœur du projet socialiste, la réglementation du partage.....	440
Un premier paradoxe : l'encadrement des autonomies.....	441
Le contraste entre le volontarisme du projet et le flou des principes invoqués.....	442
Que peut signifier le principe d'égalité ?.....	443
« A chacun selon ses besoins ».....	444
« Mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme ».....	446
« A chacun selon son travail », ou l'aporie principale.....	447
La hiérarchisation bureaucratique comme succédané.....	450
Les tensions de l'univers hiérarchisé.....	453

Graphiques par André Leroux

INTRODUCTION

Ce livre, fruit d'un travail collectif, voudrait contribuer à une meilleure connaissance des sociétés Est-européennes vivant, depuis bientôt quarante ans, sous régime communiste et se réclamant du socialisme dans sa version soviétique. Les documents et analyses qu'il présente se rapportent à la fois à l'économie, au social et au politique mais, d'une façon générale, ils relèvent tous de la science politique s'il est entendu que celle-ci a pour objet le fonctionnement des systèmes. La question centrale à laquelle l'ouvrage cherche à répondre est de savoir si, dans la région étudiée, les ambitions socialistes ont porté des fruits dans les domaines du partage et de l'égalité sociale, et comment ces résultats se présentent si on les compare avec l'évolution contemporaine des sociétés occidentales.

L'ambition de l'ouvrage est scientifique. Cela veut dire, avant tout, qu'il n'a pas de thèse politique à vendre (et cela, d'autant moins que ses contributeurs ne sont pas tous, politiquement, « du même bord »). Cela veut dire, ensuite, que les auteurs, qui viennent de plusieurs disciplines, se sont penchés avec le maximum de respect et le minimum de préjugés sur les faits bruts (pour autant qu'une telle chose existe). Ils ne voulaient pas démontrer qu'il existe des inégalités en Europe de l'Est, ni qu'il n'en existe pas. Ils s'étaient proposés d'étudier les données empiriques pour les mettre en rapport avec les politiques sociales poursuivies par les régimes communistes dans le contexte économique de ces dernières décennies, et compte tenu des contraintes systémiques qui sont les leurs.

A priori, une telle enquête peut se mener de deux manières. Ou bien on adopte une démarche monographique où, après avoir étudié les problèmes pays par pays, on en dégage les conclusions communes sous forme de synthèse. Ou bien on découpe le sujet en chapitres thématiques et chacun s'efforce de parvenir à ses

conclusions propres. La première voie était tentante du fait que chacun des contributeurs avait, plus ou moins, son pays préféré (pour les uns, le pays natal, pour les autres, celui qu'ils ont pu connaître de plus près). Nous avons néanmoins opté pour la seconde méthode qui était plus logique compte tenu de la diversité des compétences et des préoccupations. Par ailleurs, il a été décidé que, géographiquement, le champ d'étude serait limité aux pays du Centre-Est européen : Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie et, accessoirement, Allemagne de l'Est. Ce choix nous a été dicté par une considération éminemment pratique : de tous les pays de type soviétique, ce sont sur ceux-là que nous disposons des données empiriques les plus abondantes et les moins contestées.

Disons à ce propos quelques mots de nos sources. Elles sont toutes « officielles » en ce sens qu'elles ont été publiées sur place. Il convient, toutefois, de distinguer deux niveaux d'officialité. Le premier est celui des publications gouvernementales (dont les *Annuaire statistiques* constituent le prototype). Le second est celui des ouvrages ou des articles présentant l'itinéraire ou les résultats d'une recherche personnelle, ou d'équipe. S'il est vrai qu'en règle générale la recherche Est-européenne est encadrée par l'autorité politique, il ne s'ensuit pas que toutes les conclusions auxquelles elle arrive portent le sceau de l'officialité. Dans les domaines qui nous ont intéressés, et tout particulièrement sur le sujet des revenus, de la redistribution, de l'éducation et des structures sociales — mobilité y comprise —, beaucoup de données originales et inédites ont pu être repêchées dans les publications d'auteurs. Autrement dit, si le présent ouvrage apporte des renseignements qui tranchent avec la pauvreté bien connue des statistiques socio-économiques de l'URSS, le mérite en revient avant tout aux savants Est-européens ainsi qu'aux autorités de certains pays (Hongrie et Pologne, surtout), qui ont compris qu'on ne gère pas un pays moderne dans le brouillard de l'information tronquée. Cela dit, les progrès auxquels nous faisons allusion sont encore très partiels. Aujourd'hui encore, l'étude des données Est-européennes demande beaucoup de discernement et doit, parfois, s'arrêter devant les taches blanches de l'information ¹.

1. Le problème des sources sera plus amplement discuté dans les trois premiers chapitres de l'ouvrage.

Les auteurs du présent ouvrage ont tous participé à un séminaire de recherche pluri-disciplinaire, fonctionnant d'abord (entre 1978 et 1980) dans une formule d'association libre, puis (de 1980 à 1982) comme une formation associée au Centre national de la recherche scientifique². C'est le lieu d'ailleurs de remercier, d'une part, la direction du CNRS pour les crédits alloués, d'autre part, l'École des hautes études en sciences sociales, de même que le Centre d'études économiques de l'École normale supérieure pour leur hospitalité. Il faut aussi dire que, sans l'encouragement et l'insistance de l'éditeur, l'ouvrage présent n'aurait probablement jamais vu le jour.

LE SOCIALISME EST-IL ÉGALITAIRE ?

Puisque les sociétés de l'Est ici étudiées appartiennent à un système qui a un projet social explicite, et qu'on a tendance à juger en fonction de celui-ci, commençons donc par mettre en évidence les finalités et les principes à partir desquels il est possible de comprendre l'expérience soviétique en matière d'égalité et, par conséquent, d'évaluer le rapport entre le projet initial et les résultats obtenus.

Sur un plan très général — qui appelle, ainsi qu'on va le voir, quelques correctifs — le marxisme est pour l'égalité. En effet, le socialisme d'inspiration marxiste-léniniste — que, sur ce point, rien ne sépare du marxisme de Marx — se propose de mettre fin aux différences (on verra lesquelles) qui ont pour effet de créer entre des groupes d'individus *des inégalités profondes et irréductibles*.

Il faut souligner tout de suite, dans la proposition ci-dessus, le mot *groupes*. Concernant les inégalités individuelles — à l'intérieur d'une catégorie sociale par ailleurs homogène — le marxisme n'a rien à dire en tant que doctrine. C'est que, dans l'approche qui est la sienne — approche historique, « macro » et non « micro »-sociologique —, ce qui compte, ce sont les différences *de classe*, ou encore : *la division du travail* en fonction de l'appartenance de classe. D'autres différences existent, certes — de type racial, sexuel, etc. : ils n'ont de signification pour la théorie marxiste que

2. RCP, 636.

dans la mesure où ils éclairent un aspect de la division fondamentale. Quant à cette dernière — qui se matérialise par l'antagonisme des classes — elle nous renvoie à une donnée encore plus fondamentale, à savoir que les hommes sont divisés entre possédants et non-possédants. Autrement dit, le grand clivage — la seule inégalité à laquelle le marxisme s'intéresse d'office — est celui qui est introduit par *la propriété*.

Si nous considérons maintenant l'ambition socialiste égalitaire (au sens défini plus haut) dans le contexte de l'histoire européenne, il est clair qu'elle se situe — ainsi que l'a proclamé, dès 1847, le *Manifeste communiste* — dans la suite des avancées et des conquêtes de la société bourgeoise. Les révolutions menées par la bourgeoisie montante n'étaient-elles pas dirigées contre les *privileges* de toutes sortes, générateurs d'inégalités statutaires et, par conséquent, contraires à l'aspiration d'égalité civique, nuisibles à l'accomplissement et au libre jeu des capacités. Certes, aux yeux de Marx et des marxistes, le discours de l'égalité, de la part des bourgeois, n'a été que l'expression « idéologique », l'habillage juridico-philosophique de leurs intérêts (« de classe ») dans le combat qu'ils menaient contre l'ordre ancien. Mais ce combat a débouché sur une nouveauté précieuse — l'égalité formelle des citoyens devant la loi — ne pouvant que faciliter la lutte pour la libération des opprimés. En un sens, l'éthique de l'égalité, cette ratiocination bourgeoise, est indispensable au combat socialiste puisqu'elle lui permet de dénoncer la persistance, voire l'aggravation, des inégalités sociales sous la surface de l'égalité civique.

« Egalité réelle » opposée à « égalité formelle » : il semblerait que, par ce biais, la doctrine marxiste s'est engagée pour le postulat d'égalité. Mais ne nous fions pas aux apparences : reformulé de la sorte, le postulat d'égalité n'a pas d'autre contenu que d'exploiter une faille dans la position de l'adversaire. Sa fonction est pédagogique plus que normative. Nul objectif n'est visé si ce n'est en creux, c'est-à-dire par allusion à ce qu'il s'agit de dépasser (l'égalité formelle). Observons d'ailleurs que, dans la pensée marxiste, la seule inégalité qui compte — celle des conditions — est synonyme de « société de classe », par conséquent l'égalité se définit par l'abolition des classes : *elle n'a pas d'autre contenu conceptuel*. Débarrassée de ses accents polémiques, « l'égalité réelle » se rapporte à un état de fait qui ne comporte plus de clivage fondamental — propriété, classe, ou autre — ni de différence qualitative susceptible d'inférioriser toute une catégorie

d'humains. L'énumération de ces différences (ville-campagne, travail intellectuel-travail manuel, etc.) est la seule approche *positive* de l'égalité dans la littérature marxiste.

En somme, le socialisme marxiste n'est pas particulièrement lié par des engagements égalitaires puisqu'il analyse la réalité sociale dans des termes qui font apparaître l'égalité — quelle qu'elle soit — comme un *by-product*. Sur ce point, Marx et Lénine sont d'un parfait accord et, bien avant que la révolution socialiste soit à l'ordre du jour, ils ne cessent de fustiger ceux qui, sous l'influence du radicalisme bourgeois ou petit-bourgeois — ce terme est particulièrement infâmant dans la bouche des auteurs marxistes —, prêchent l'égalitarisme. Dans l'esprit de Marx et de ses disciples, l'égalité n'est pas la fin de l'action socialiste, ni sa norme privilégiée : l'égalisation des conditions doit émerger *tout naturellement* des transformations radicales, structurelles, que la révolution socialiste est appelée à réaliser. Cela ne veut pas dire que les marxistes ne sont pas sensibles aux inégalités : seulement, ils les regardent comme une conséquence de l'ordre capitaliste ou pré-capitaliste (de même que l'égalité réelle sera la conséquence de la mise en place des structures socialistes).

Avant de poursuivre notre enquête, faisons quelques remarques rapides sur la valeur scientifique et pratique de cette doctrine. Sur le plan décisif de l'action politique, son réalisme est incontestable et mérite l'éloge : en refusant de faire de l'égalité un critère du socialisme, elle laisse une grande liberté tactique à ceux qui seront chargés de mettre en pratique son programme. Cette liberté sera précieuse face à la virulence des aspirations égalitaires parmi les sympathisants de l'action révolutionnaire. Il sera bien utile pour les guides de cette action de pouvoir affirmer, en toute bonne conscience, que le socialisme n'est pas « égalitariste ».

Il est vrai que, psychologiquement, cette position n'est pas si facile à défendre et à maintenir. Car, ce que dit textuellement une doctrine est une chose, la manière dont elle est entendue en est une autre. Ceux qui épousent le programme socialiste attendent dans leur immense majorité qu'il leur apporte un ordre social « des égaux » : non seulement dans l'abstrait — dans le langage rébarbatif des « structures » — mais aussi dans le concret vécu. En un sens, les guides de la révolution ont même les mains liées : puisque ce sont eux qui décident de tout, c'est à eux de tirer les conséquences « naturelles » — égalitaires — des bouleversements structurels opérés.

Enfin, sur le plan de l'analyse historique, une autre observation s'impose. Dans l'expérience vécue de l'Europe du XX^e siècle — et nous parlons ici de l'Europe *capitaliste* — la ligne de séparation tracée par le marxisme entre le « formel » et le « réel » n'est pas aussi nette que le voudraient les partisans de la doctrine. Bien des étapes vers une plus grande égalité « réelle » ont pu être franchies, certes, à la faveur des interventions de l'Etat mais sans que l'institution fondamentale de la société capitaliste — la propriété privée — eût été supprimée. Tant dans la répartition des biens quantifiables, matériels et culturels, que dans l'accès aux postes de commandes et aux filières de la promotion sociale, les conditions de la population ouvrière — pour ne parler que d'elle — se sont rapprochées de celles des classes moyennes, ainsi que toutes les statistiques historiques l'attestent³. Et loin d'être antinomique avec « l'égalité formelle », ce rapprochement s'est produit avant tout sous l'impulsion de la démocratie politique, c'est-à-dire de l'extension des droits civiques. S'il est vrai que ce développement n'a pas mis fin aux clivages de classe et à d'autres différences qualitatives, il les a considérablement atténués.

Cette expérience historique concerne à deux titres le socialisme révolutionnaire, qu'il se réclame ou non du marxisme-léninisme. Premièrement, parce qu'elle met en question certains de ses fondements théoriques. L'abolition de la propriété est-elle la *conditio sine qua non* — la seule ! — de la mise en place d'une société plus égalitaire ? L'égalité « réelle » n'a-t-elle rien à voir avec l'égalité « formelle » ? Deuxièmement, parce que le processus historique auquel nous faisons allusion a mis en évidence la *complexité* des phénomènes se rattachant à la promotion de « l'égalité réelle ». Cette complexité est, certes, dans la nature même du concept d'égalité⁴. Mais ce qui nous intéresse ici plus particulièrement, c'est la difficulté des Etats modernes, démocratiques

3. Pour la France, voir en particulier les travaux de Jean Fourastié.

4. Qu'il nous soit permis de citer à ce propos l'excellente mise au point philosophique de Julien Freund : « Si les choses sont égales sous un rapport déterminé, elles peuvent être différentes ou inégales sous un autre rapport. Il ne saurait donc y avoir d'égalité sans un présupposé, celui-ci consistant dans le rapport déterminé choisi. D'autres rapports sont donc possibles, sous lesquels les mêmes êtres ou choses ne seraient pas égaux. Il en résulte qu'il n'existe pas de rapport unique ou exclusif sous lequel on pourrait considérer exhaustivement un ensemble d'objets ou toutes les égalités possibles. S'il en est ainsi, l'égalité n'est que l'un des présupposés possibles déterminant les divers rapports sous lesquels on peut étudier un ensemble d'objets. » (J. Freund, « Justice et égalité », *Les Etudes philosophiques*, 2, 1973, p. 165-166.)

ques et welfaristes, à définir d'une manière univoque (ou seulement « acceptable » pour une large majorité) l'égalité souhaitable, puis à la rendre compatible avec d'autres impératifs socialement approuvés, enfin à en respecter simultanément les différentes facettes. On se bornera, à ce propos, à citer pêle-mêle quelques dilemmes bien connus de la politique sociale (selon quel taux et sur qui répercuter la charge des retraites, des allocations familiales ?) ou de la fiscalité (quelles assiettes ? quelles proportionnalités ? comment éviter les effets dissuasifs sur l'activité ? comment concilier la surtaxation des produits nuisibles — tabac, etc. — avec le principe de la détaxation relative des consommations populaires ? etc.). Ces dilemmes du *welfare*, que bien des marxistes ont si longtemps voulu ignorer, ou interpréter d'une façon biaisée, préfigurent pourtant les problèmes devant lesquels va se trouver placé l'Etat socialiste aussitôt qu'il sort de ses premiers enthousiasmes — ou de ses premiers délires. Car il n'y a pas d'égalité réelle, ni même de *marche* vers celle-ci, sans prise en compte, d'une part, des apports fournis par les uns et les autres, et, d'autre part, des avantages distribués, repris et redistribués (tant par l'économie que par l'Etat). En ce sens, l'Etat socialiste, qu'il le veuille ou non, exerce les mêmes arbitrages que l'Etat interventionniste de type occidental. Par conséquent, il rencontre aussi les mêmes dilemmes : sauf qu'il ne les perçoit pas toujours avec toute la clarté souhaitable. Sa faiblesse — ainsi qu'on l'a noté à plusieurs reprises dans cet ouvrage — est du côté des comptes.

ÉGALITÉ PONCTUELLE OU ÉGALITÉ GLOBALE ?

C'est un point si important qu'il faut lui consacrer le temps d'une explication ne serait-ce que sommaire. De quoi s'agit-il ? *Stricto sensu*, l'égalité des conditions ne peut pas exister *objectivement* ; elle ne peut exister qu'en fonction d'un système de comptes, ou, plus exactement, d'une valorisation qui s'étend à l'ensemble des coûts et des avantages distribués dans l'économie. Pourquoi ? Parce que « les conditions réelles » de chaque individu se composent d'une multitude d'éléments hétérogènes qui restent incommensurables tant qu'on ne leur impute une « valeur » ne serait-ce que conventionnelle. Concernant les *biens* appropriés

(utilisés, consommés) par les uns et les autres, c'est le système des prix qui opère la valorisation ; laissons de côté, pour le moment, le comment. Même les avantages en nature — distribués sans contrepartie — ont un prix implicite : celui que l'agent dispensateur consent à déboursier (par exemple sous forme de salaires, etc.) pour les acquérir. Pour certains avantages — comme le logement qu'on habite — le prix implicite est encore plus complexe car, au niveau de la valorisation par les intéressés, ce qui compte est la valeur d'usage (en fonction du site, du confort, etc.) plus que la charge d'acquisition nominale.

Il est tout à fait clair qu'avant de comparer les conditions de vie de deux individus, ou de deux familles, il faut disposer d'une échelle de valeurs permettant d'additionner tout ce qu'ils « ont » (à leur disposition) et, éventuellement, même ce qui leur manque. Une échelle conventionnelle est mieux que rien, — mais cela ne veut pas dire que toutes les échelles se valent, loin de là ! Pour que la comparaison ait un sens, les prix de référence ne peuvent pas être « quelconques » ; il faut qu'ils rendent compte, soit des satisfactions procurées (c'est difficile, on le sait, même dans un marché idéal où le consommateur « est roi »), soit des coûts socialement justifiés de chaque bien (ce qui est déjà plus dans le domaine du possible).

Avant d'examiner si les économies Est-européennes, gérées selon les recettes marxistes-léninistes-staliniennes, sont en possession d'une telle échelle des coûts *comparables*, faisons encore une dernière digression pour préciser définitivement ce qu'il s'agit de mesurer. Dans ce qui précède, la « condition réelle » des individus a été présentée comme si elle ne résultait que d'une *addition* (deux kilos de viande + la moitié d'un pavillon de banlieue + la scolarisation d'un enfant de bas âge + etc.). En réalité, la somme ainsi obtenue a aussi une contrepartie, du moins pour les personnes actives : le temps de travail et de préparation, et l'effort qu'elles doivent y mettre pour être embauchées, payées, attirées aux prestations, promues, etc. En toute rigueur, la condition d'un travailleur — pour aller vite, nous laissons de côté tous les inactifs de même que le problème des charges familiales — se présente comme une *fraction* dont le numérateur est composé par la somme des avantages mis à profit et le dénominateur, par la somme des coûts personnellement dépensés ; ce dernier terme s'exprime bien entendu par un agrégat physique (temps, effort, humiliations subies, etc.) et non pas monétaire.

Il n'est pas question de proposer ici une formule algébrique que nul théoricien, à notre connaissance, n'a encore élaborée à propos de l'étude des conditions de vie. Poser, comme nous venons de le faire, le *besoin* d'une telle formule ne relève pas pour autant de la pédanterie. Son intérêt consiste dans sa fonction critique : il montre toute la difficulté du projet d'égalité réelle ; il aide à comprendre qu'on ne saurait parler à la légère d'une chose aussi complexe que l'égalisation des conditions de vie. Pour parler plus simplement : le fait que deux individus touchent le même salaire ne signifie pas qu'ils ont des conditions de vie comparables.

C'est la raison pour laquelle la recherche contemporaine sur les conditions de vie ne se contente pas des données relatives aux gains monétaires et aux dépenses de consommation des ménages mais s'emploie à préciser et à interpréter ces données, compte tenu des autres éléments pertinents pour l'évaluation de la qualité de vie d'une catégorie sociale. C'est ce que nous avons essayé de faire dans cet ouvrage aussi : voilà pourquoi les chapitres sur la rémunération et le partage des ressources sont complétés par des précisions sur le logement, la vie des entreprises, la mobilité sociale, enfin l'accès des différentes catégories sociales à certains droits, civiques ou culturels. Inutile de dire qu'autant d'approches, autant d'éclairages nouveaux sur la réalité Est-européenne. S'il est possible de les résumer un par un, vouloir en tirer une synthèse unique se heurte précisément à la difficulté conceptuelle que l'on a exposée.

Qu'il nous soit permis, cependant, de retourner au problème des coûts comparables. La question posée concerne l'utilité — la pertinence — des données quantifiées en termes monétaires et dont le lecteur aura pu constater qu'elles constituent, de loin, la majorité des données analysées. Autrement dit, il s'agit de la comparabilité des revenus monétaires de la population, qui constituent dans tous les pays de la région étudiée — quoi qu'on en pense — deux tiers à trois quarts des ressources mises à la disposition de la population.

Le réflexe normal du lecteur français placé devant un ensemble de données chiffrées — mettons, en francs — est de considérer que 1 F est égal à 1 F, quelle que soit la case où il figure. Nous voudrions faire remarquer que, devant des données Est-européennes, ce réflexe n'est pas normal. Celui-ci est fondé sur une expérience particulière : l'économie du marché. C'est cette dernière qui nous a accoutumés à l'idée que, derrière l'échange des

La fabrication de cet ouvrage
a été réalisée
par l'Imprimerie Chirat, 42540 Saint-Just-la-Pendue



Achévé d'imprimer en mai 1984
N° d'impression 6738
Dépôt légal mai 1984

IMPRIMÉ EN FRANCE

CET OUVRAGE étudie l'évolution des inégalités et s'efforce d'identifier les facteurs responsables, soit de la persistance de certains phénomènes d'inégalités, soit de l'apparition de phénomènes nouveaux. Les institutions de type soviétique provoquent des clivages et produisent des contraintes qui limitent la portée des ambitions égalitaires en introduisant des inégalités nouvelles. L'intérêt du livre est double. D'une part, il couvre l'ensemble du champ social, économique et politique (les auteurs étudient les inégalités en matière de revenus, de consommation, de mobilité sociale, de modes de vie, de scolarisation, de carrière); d'autre part, la démarche comparatiste permet d'engager la réflexion sur les mesures de l'inégalité sociale, dont le renouvellement pourrait s'imposer à la lumière des expériences de l'Europe de l'Est.

PIERRE KENDE, économiste et sociologue, est né en 1927 à Budapest. Etabli en France après les événements de 1956, auxquels il a participé, il est maître de recherches au CNRS et chargé de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Il a publié, notamment, Logique de l'économie centralisée (SEDES, 1964); L'abondance est-elle possible? (Gallimard, 1971); Varsovie-Budapest, la deuxième révolution d'Octobre (Le Seuil, 1978); Le système communiste, un monde en expansion (IFRI, 1982).

ZDENEK STRMISKA, né en 1925 en Moravie, a été, de 1965 à 1968, directeur adjoint de l'Institut de sociologie de l'Académie des sciences à Prague. Après l'occupation de la Tchécoslovaquie, il émigre en France; il est maître de recherches au CNRS. Ses travaux sur les sociétés de type soviétique et l'épistémologie sociologique ont été publiés dans plusieurs revues françaises et étrangères.



mai 1984

200 F

ISBN 2-7246-0494-6